

Termes de référence

PROJET : Traduction en français des Directives Techniques Internationales sur les Munitions (IATG) afin d'améliorer l'appui aux États en matière de gestion des munitions dans le cadre du Programme des Nations Unies SaferGuard (UN SaferGuard).

1- CONTEXTE

Les stocks de munitions vieillissants, instables et excédentaires présentent le double risque de prolifération illicite et d'explosion accidentelle, et ont provoqué des catastrophes humanitaires et une déstabilisation dans diverses régions du monde. En effet, de plus en plus d'explosions accidentelles sont signalées dans les zones de stockage de munitions, faisant des centaines de victimes chaque année. Aussi, on constate un nombre croissant de détournements de munitions provenant de stocks gouvernementaux situés dans et à proximité des zones de conflit ou à forte criminalité.

L'action des Nations Unies en matière d'atténuation des risques liés aux munitions conventionnelles vise à relever le défi que représentent les explosions accidentelles et le risque de détournement, notamment dans le but de fabriquer des engins explosifs improvisés (EEI). Ce travail est coordonné par le Programme SaferGuard des Nations Unies.

En 2011, à la demande de l'Assemblée générale, les Nations Unies ont mis au point les Directives Techniques Internationales sur les Munitions (IATG) pour veiller à ce que les Nations Unies fournissent, suivant une approche uniformisée, des conseils et un appui de grande qualité en matière de gestion des munitions. Les IATG constituent des directives pratiques sous forme de modules sur la gestion sûre et sécurisée des munitions, qui peuvent bénéficier non seulement au personnel des Nations Unies déployé sur le terrain, mais également aux États intéressés et autres parties prenantes concernées.

Les IATG sont réexaminés régulièrement - au minimum tous les cinq ans - pour tenir compte de l'évolution des normes et pratiques de gestion des stocks de munitions et pour intégrer/refléter les changements résultant de l'évolution des réglementations et exigences internationales. La première version des IATG a été achevée en 2011 et approuvée par un Comité de révision technique. En 2015, sous les auspices du Programme des Nations Unies SaferGuard (UN SaferGuard), les IATG ont été mis à jour (version 2) et la prochaine mise à jour sera finalisée en 2020.

Bien que la version complète des IATG soit disponible en anglais, arabe, portugais et russe, seuls quelques modules ont été traduits en français. Les différents modules des IATG peuvent être consultés ici : <https://www.un.org/disarmament/un-saferguard/guide-lines/>

Les activités de sensibilisation régionales de l'UN SaferGuard ont mis en lumière le besoin urgent de traduction des IATG et d'autres ressources de l'UN SaferGuard en français afin de faciliter l'utilisation des IATG en Afrique francophone. La traduction des IATG en français facilitera leur mise en œuvre par le personnel des Nations Unies, les autorités nationales, ainsi que par les industries et les organisations non-gouvernementales opérant dans le domaine.

2- OBJECTIF

Rendre disponible en français les modules des IATG pour appuyer les États intéressés dans leurs actions concrètes visant à atténuer les risques liés aux munitions.

3- RESULTATS ATTENDUS

Le projet proposé vise à :

- 1) Traduire en français la version 2 des modules IATG (28 modules) ou réviser les traductions déjà existantes de certains modules (17 modules) – total de 375 149 mots ;
- 2) Traduire en français les supports de mise en œuvre associés aux IATG – 10 000 mots ;
- 3) Traduire en français les mises à jour des IATG au moment de l'adoption de la version 3 des IATG par le Comité de révision technique prévue pour la fin 2020 – 40 000 mots.

4- PARTENAIRES DE MISE EN OEUVRE

Le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC) lance un appel d'offres aux agences et/ou structures de traduction pour réaliser la traduction en français des IATG - révision dans le cas des modules existants déjà en français - et de leurs supports de mise en œuvre associés. La révision de la totalité de la traduction sera réalisée par l'ONG Mine Advisory Group (MAG), en raison de sa longue expérience dans l'utilisation des IATG dans le cadre de ses activités d'appui technique.

5- BENEFICIAIRES

- Les États membres des Nations Unies, en particulier les autorités nationales, travaillant sur des questions liées à la gestion des stocks de munitions.
- Les Entités des Nations Unies et Organisations non-gouvernementales fournissant un appui technique en matière de gestion des munitions en Amérique latine et en Afrique francophone.
- Les industries et les entreprises de sécurité privées souhaitant renforcer la sécurité et la sûreté des stocks de munitions.

6- CALENDRIER

Toutes les traductions des modules ci-dessous doivent être disponibles à la fin du mois de septembre 2019 au plus tard.

Activité
Traduction du glossaire de termes, définitions et abréviations (module 01.40 des IATG) 13 433 mots
Traduction des 28 modules IATG 226 862 mots
Révision des 17 des modules IATG 134 854 mots
Traduction des supports de mise en œuvre associés aux IATG 10 000 mots
Traduction des mises à jour des IATG (version 3) 40 000 mots

7- SOUMISSION D'OFFRE : Modalités de présentation et de dépôt du dossier

a. Modalité de présentation du dossier

Le soumissionnaire devra soumettre une offre technique et une offre financière pour constituer son offre. L'évaluation technique sera effectuée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières. Seules les propositions financières des sociétés/institutions dont la proposition technique satisfait aux exigences des termes de référence de l'UNREC seront considérées. Les critères d'évaluation technique sont :

- **Expertise de la Société** (dont une fiche synthétique de présentation et un exemple de traduction technique déjà réalisée)

- **Approche méthodologique**

- **Moyens humains et matériels**

L'évaluation technique compte pour 70 points dans la notation et la proposition financière 30 points. L'offre financière doit être suffisamment détaillées et chiffrées. Le soumissionnaire qui sera retenu devrait avoir les 70 points à l'évaluation technique et présenté les coûts les moins disant à l'évaluation financière.

Pour faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, l'UNREC peut, à sa discrétion, demander au soumissionnaire des éclaircissements sur son offre. La soumission des documents constitutifs de l'offre n'entraîne aucun engagement de l'UNREC vis-à-vis du soumissionnaire et la société présélectionnée sera informée par voie d'e-mail.

b. Lieu et Date limites de réception des dossiers

Les sociétés intéressées par le présent appel d'offres sont priées d'adresser leurs propositions codées au plus tard **le 05 Juillet 2019** à l'adresse email ci-après : recrutement@unrec.org avec copie à mail@unrec.org; avec pour mention **Réf:** UNREC/PRO/014/2019. Le code de déblocage de la proposition devra être envoyé au numéro Whatsapp suivant : 00228 90 10 35 77.